

POINT FOURRAGES

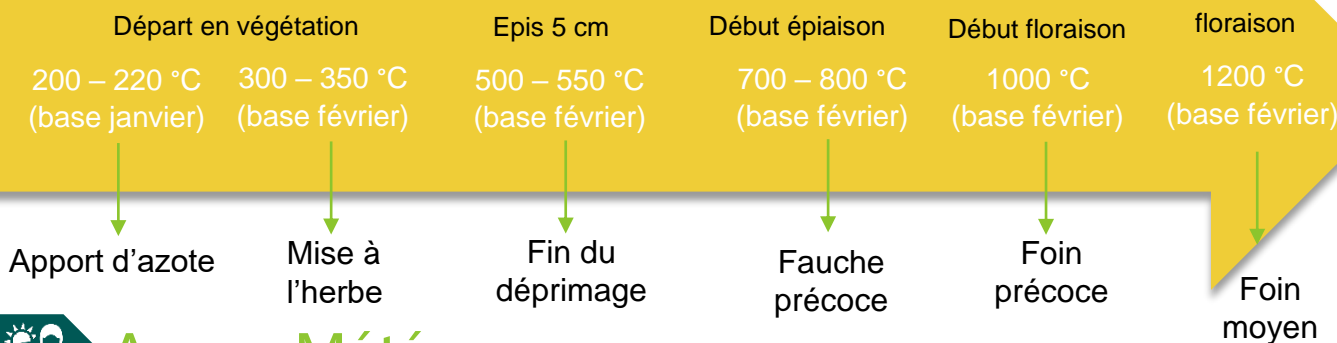
Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

22/04/2020

N°14



Calendrier fourrager



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	167	721
Chateau-Chinon	598	294	750
Clamecy	215	164	738
Dun les Places	598	308	632
Lormes	485	240	721
Nevers	175	165	744
Prémery	260	215	734



Grâce à la chaleur, la pousse a globalement été plus marquée la semaine dernière que les semaines précédentes

700°C cumulés, toujours pas d'eau

Avec à nouveau une centaine de degrés cumulés la semaine dernière, les 700°C base 1^{er} février sont atteints dans la majorité du département, à l'exception des zones les plus en altitude du Morvan. Ce repère marque l'épiaison des graminées les plus précoces (Ray Grass hybrides et italiens) et donc le démarrage des récoltes.

Bien que le manque d'eau pénalise toujours la pousse, la douceur a permis une bonne reprise de celle-ci (40 à 70 kg de MS/ha/jour mesurés la semaine dernière). Le premier tour de pâturage doit se terminer. Quel que soit le mode de pâturage pratiqué, le surpâturage doit être évité à tout prix pour ne pas détériorer les prairies : ne pas descendre en dessous de 5 cm. En cas de manque d'herbe, parquez les animaux si nécessaire et affouragez en attendant d'avoir à nouveau des hauteurs d'herbes suffisantes (10/12 cm) pour reprendre le pâturage.



🌱 Quand réaliser la première coupe ?

La fauche précoce permet de récolter des fourrages de bonne valeur alimentaire tout en favorisant une repousse (ou libération précoce). Elle permet une deuxième coupe ou un agrandissement du pâturage avant les fortes chaleurs de l'été. Dans le cas d'un MCPI, une culture dérobée peut être implantée après récolte.

Le meilleur compromis entre rendement et valeur alimentaire se situe au stade **début épiaison des graminées**. Ces stades sont atteints dès 700°C cumulés base 1^{er} février pour les prairies les plus précoces (à base de RGH ou RGI) et vers 900°C pour les prairies plus tardives (prairies permanentes, prairies temporaires à base de RGA ou fétuque).



RGI au stade début épiaison
20 avril 2020 → récolte à prévoir



Les repères « sommes de températures » ne s'appliquent pas pour les légumineuses : on surveillera alors **l'apparition des bourgeons** et la fauche devra ensuite intervenir dans les 10 jours qui suivent. Les bourgeons apparaissent déjà dans certaines parcelles de luzerne dans le département (cf photo ci-contre), les premières récoltes peuvent dès à présent s'envisager. Attention à ne pas faucher trop ras (7-8 cm) pour conserver les bourgeons situés à la base des tiges et favoriser une repousse rapide.

Premiers bourgeons sur luzerne
20 avril 2020 → récolte à prévoir

La **récolte d'un MCPI** se raisonne comme pour une prairie : c'est le stade **début épiaison des graminées** (céréales dans ce cas) – **début floraison des protéagineux** qui dicte le moment de fauche. Une récolte plus tardive, au stade laiteux-pâteux de la céréale, produira un fourrage avec une forte teneur en cellulose, un fort encombrement et une faible valeur alimentaire. Il sera également plus difficile à conserver car contiendra plus d'air. Les MCPI riches en seigle ou en triticale sont dès à présent bons à faucher tandis que ceux à base d'avoine, plus tardive, peuvent encore attendre quelques jours. Comme pour le reste, surveillez vos parcelles pour intervenir au bon moment ! De plus, une fauche précoce sera plus favorable à l'implantation d'une dérobée fourragère (sorgho, moha, millet) qu'une fauche tardive.



Triticale épié et vesce en fleurs
20 avril 2020 → récolte à prévoir



Le ténia, premier parasite des agneaux à l'herbe au printemps

Les jeunes agneaux se contaminent dès les premiers brins d'herbe ingérés en avalant un acarien, l'oribate, qui est l'hôte intermédiaire du ténia. Dès la mise à l'herbe, les agneaux en ingèrent des centaines dont certains sont porteurs de larves infestantes du ténia. Ces dernières se fixent dans l'intestin grêle et se développent en ténia adulte. Les premiers signes cliniques peuvent apparaître sur les agneaux dès 5 à 6 semaines après la mise à l'herbe. Ils restent peu caractéristiques : des troubles digestifs avec constipation ou diarrhée, un mauvais état général avec déficit de croissance et amaigrissement, un manque de vigueur des agneaux et un risque accru d'entérotoxémie.

Le diagnostic s'effectue par l'observation d'anneaux dans les crottes qui prennent la forme d'un grain de riz blanchâtre quand ils se dessèchent.

On évite les contaminations en mettant les animaux sur des prairies temporaires neuves et en limitant le surpâturage.

Le traitement se fait par l'administration d'un anti parasite spécifique du ténia ou d'un produit polyvalent ténia-strongles à partir de 5 semaines après la mise à l'herbe ou le début de la consommation effective d'herbe. Un renouvellement du traitement peut être nécessaire 5 à 6 semaines après. Prenez l'avis de votre vétérinaire sur les matières actives disponibles et sur le dosage adapté au traitement du ténia.

Aucun produit n'étant ovicide, les agneaux sont laissés 12 heures en bergerie ou sur leur ancienne pâture avant de les changer de parcelle. L'immunité contre le ténia se développe en quelques mois. Ce ne sera donc plus un souci clinique sur les agnelles après 6 mois et sur les brebis.



Présence de ténia dans les fèces d'agneau → traitement à prévoir



Excrétion de ténia 8 heures après traitement des agneaux

Vos interlocuteurs



Les conseillers élevage

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr